L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 31 OCTOBRE.

Le Procès Bazaine.

TRIANON.

13 octobre.

L'audience d'aujourd'hui tout entière a été consacrée à deux questions spéciales qui fatigueraient le lecteur à cause des détails sans nombre dans lesquels l'accusation a tenu à entrer, mais qui n'en ont pas moins une importance extrême.

Nous n'hésitons pas à dire que c'est là en résumé la partie la plus forte du rapport, la plus accablante contre le maréchal.

Pourtant, il ne s'agit ici que de munitions d'artillerie et de subsistances; mais nous allons voir plus bas quelle conséquence il y a à tirer de tous les chiffres qui nous ont été présentés.

Certes, dans ce rapport, il y a de bien terribles charges; la dépêche du 23 août par exemple. Mais il faudra un débat contradictoire pour établir la vérité entière sur ce point; jusqu'ici, il n'y a que des présomptions terribles, sans doute, mais qui peuvent être plus ou moins heureusement combattues par la défense.

Sur le sujet traité aujourd'hui, il n'y a pas de réponse possible.

Brutal comme un chiffre; nous allons voir que ce proverbe n'a jamais été mieux justifié.

Mais avant, il est nécessaire de revenir un peu en arrière et de dégager nettement l'un des chefs principaux de l'accusation, dont nous avons déjà eu à dire quelques mots.

Entre parenthèse,—et ceci dit une fois de plus, nous nous efforcerons constamment de simplifier les questions, de les réduire à cinq ou six capitales, groupant autour d'elles les faits qui s'y rapportent. De cette façon, il sera possible au lecteur de s'y reconnaître, tandis qu'il ne peut manquer de se perdre au milieu des mille détails du rapport.

Le 16 août 1870, le maréchal Bazaine livrait cette bataille de Rézonville, l'une des plus glorieuses de la campagne. L'ennemi était vaincu, incontestablement vaincu, hors d'état de s'opposer à notre marche.

Le maréchal a alors deux partis à prendre:

1o Jeter à la Moselle les Prussiens, qui ont combattu ayant la rivière à dos;

2o Ne plus s'occuper de l'ennemi, hors d'état de reprendre l'offensive avant vingt-quatre heures, et gagner Verdun.

Pourquoi le commandant de l'armée du Rhin n'adopte ni l'un ni l'autre de ces projets; il a la victoire, et cependant il n'en profite pas: bien plus, il abandonne ses positions, il recule et donne aux Prussiens ces quarante-huit heures de répit qui leur sont nécessaires.

—Je viens donner de l'air aux Anglais, disait Blücher en entrant en ligne à Waterloo.

C'est le maréchal Bazaine lui-même qui donne de l'air aux Prussiens, qui en ont un terrible besoin.

Comment expliquer cette inaction?

Dès le premier jour, le maréchal Bazaine a fourni une explication qu'il a toujours énergiquement maintenue; elle se trouve dans son livre, elle est reproduite dans ses dépositions, c'est la base même de sa défense. "L'armée, a-t-il dit, n'avait plus de munitions à cause de l'effroyable consommation qui en avait été faite dans la journée du 16. Il fallait donc s'arrêter pour se réapprovisionner à Metz."

L'accusation a donc recherché quel était l'état exact des munitions le 16 au matin et le 16 au soir.

Le travail était difficile, et il a été fait d'une remarquable façon; on sent l'officier du génie habitué à manier les chiffres; or, le 16, au matin, voici quelle était la situation:

Artillerie.

Pièces de 4—284 coups à tirer par pièce.
— 12—225 — — —

Voici, en regard, quelle a été la consommation de la journée:

Pièces de 4—39 coups tirés par pièce.
— 12—36 — — —

Ce qui revient à dire que l'on avait usé le septième environ des munitions d'artillerie, autrement dit il restait à l'armée de quoi livrer six batailles comme celle de Rézonville.

Au point de vue des cartouches, les chiffres sont encore plus accablants:

L'approvisionnement de cartouches pour chassepots était, le 16 au matin, de 16,524,496. La consommation de la journée n'a été que de un million. Il restait donc comme munitions d'infanterie de quoi livrer 16 batailles comme celle de Rézonville.

L'explication donnée par le maréchal Bazaine paraît donc inadmissible.

Il n'est pas besoin d'insister pour faire saisir l'importance de cette question.

LE RAPPORT DE M. DE RIVIÈRE.

C'est un chef d'œuvre que ce rapport. Je parle en homme de lettres et en critique. Il était impossible de mieux ordonner un plus vaste travail; les innombrables détails dont cette grande affaire est composée se sont tous arrangés par tranches et distribués avec un ordre et une clarté admirables.

Les gens du métier seront bien étonnés qu'un homme qui ne se pique pas d'en être possédé à ce degré des qualités qui sont fort rares même chez les écrivains de profession; la méthode, l'art de choisir les circonstances les plus importantes, de les mettre en lumière, et d'y rattacher sans confusion les nombreuses preuves qui les relèvent et les éclairent, ce qu'Horace appelait: *lucidus ordo*.

Le style est excellent. Je vois déjà que ceux qui au fond enragent de voir Bazaine et l'empire si bien dévoilés parlent du ton acerbe de ce rapport. Ils oublient sans doute que c'est un réquisitoire, et le propre d'un réquisitoire est de rassembler les chefs d'accusation, et de les entourer des documents qui en font toucher la force au doigt.

Ce sont ici les faits eux-mêmes qui sont cruels, et non la langue dans laquelle ils sont contés. Celle-ci est sévère, sans doute, comme il convient à l'homme qui accuse au nom de la loi; mais on y sent d'un bout à l'autre du volume un profond sentiment d'impartialité.

C'est bien là le style d'un soldat, qui, comme Burrhus, sait mal farder la vérité.

Vous n'y trouverez jamais un de ces mots après mis à dessein pour irriter les passions; pas une épithète outrageante; pas une note forcée.

L'émotion du narrateur se trahit en certains endroits plutôt qu'elle ne se marque par une certaine tristesse patriotique qui a je ne sais quoi d'élevé et de religieux.

Je défie qui que ce soit d'avoir lu l'épisode des drapeaux sans que les larmes lui soient montées du cœur aux yeux.

Ce travail est celui d'un honnête homme, qui a beaucoup de cœur, ce qui ne l'empêche pas d'avoir beaucoup d'esprit.

Quand on vient de l'achever, on se sent une envie sérieuse de serrer la main loyale, qui l'a écrit au risque d'une carrière brisée et d'inimitiés sans nombre.

FRANCISQUE SARCEY.

Faits et Nouvelles.

—On lit dans la *Patrie*:

L'arrestation d'un personnage qui a des intérêts considérables dans les chemins de fer français vient de faire sensation dans le monde financier.

M. Ernest X.... est accusé de soustraction de titres et de faux en écritures.

Un de ses amis intimes, M. B....., effrayé par l'apparition soudaine des Prussiens dans la localité qu'il habite en province, avait réuni en toute hâte les valeurs mobilières qu'il possédait. Les ayant renfermées dans une cassette dont il garda la clef, il la fit parvenir à M. X.... pour qu'elle fût entre ses mains en toute sécurité. Après la guerre, la cassette lui fut restituée; il la trouva intacte extérieurement, mais il reconnut la disparition d'actions au porteur, représentant une somme importante. L'idée ne lui vint pas de soupçonner son ami de les avoir soustraites. Ne les ayant pas comptées lorsqu'il les avait mises pêle-mêle, avec d'autres titres, dans la caisse, il présuma qu'elles lui avaient été dérobées par un de ses employés ou de ses domestiques au moment de l'émotion causée par l'approche des Allemands.

M. B.... signala les faits à la justice, en désignant les numéros des actions disparues.

Chargé de l'instruction de cette affaire, M. Lambquin, commissaire des délégations judiciaires, est parvenu, à la suite de longues et difficiles investigations, à constater que M. X..... ayant ouvert la cassette, à l'aide d'une fausse clef, s'était emparé des actions. Ayant prévu que leurs numéros seraient signalés, il ne les avait négociées qu'après avoir, très-habilement, changé ces numéros.

A tous les tiers-porteurs des actions falsifiées, M. Lambquin avait présenté la photographie de X.... et tous avaient répondu: "C'est bien l'individu qui nous a vendu." Devant cette preuve, le magistrat n'hésita plus, et X.... est aujourd'hui à Mazas.

—

La commission Changarnier aura terminé son travail le 20 octobre, et le soumettra, le 31, à la réunion qui, vraisemblablement, sera tenue comme la précédente chez M. Aubry.

—

Le vapeur *Fénélon*, parti du Havre le 27 juillet dernier pour la Nouvelle Calédonie avec les familles des déportés, a touché le 10 août au cap Vert, et le 8 septembre au cap de Bonne Espérance.

L'état sanitaire est excellent, la traversée s'est bien opérée. Le nombre des passagers est un peu augmenté. L'aumônier du bord et les sœurs de charité vivent en très-bons termes avec tout ce monde hétérogène, auquel ils rendent des services incessants.

—

—Le *Soir* rend compte en ces termes de l'incident qui a eu lieu à la dernière réunion des royalistes chez M. Aubry.

La question du drapeau n'a pas réuni, comme tous les autres points débattus dans cette séance extra-parlementaire, l'unanimité des membres présents.

Certains des membres présents ont combattu avec une grande énergie en faveur du drapeau tricolore. Le langage de l'un d'eux a même été parfois si vif, que la majorité de la réunion s'est écriée: "Mais alors nulle entente n'est possible."

C'est un député de la droite modérée qui a repris les fils en partie brisés et qui a empêché une scission menaçante.

M. Antoine Passy, membre libre de l'Académie des sciences, est mort avant-hier mercredi chez son gendre, M. A. Dailly.

Il avait été préfet sous Louis-Philippe et secrétaire général du ministère de l'intérieur auprès de M. Duchâtel.

La société d'acclimatation avait en lui un vice-président très actif et très dévoué, et nous nous souvenons d'avoir entendu lire son dernier rapport au Grand-Hôtel à la séance publique de cette année.

—On nous affirme que l'impôt sur les tissus est définitivement repoussé par le gouvernement. Cette solution serait due aux sollicitations, aux plaidoyers de la fabrique lyonnaise et stéphanoise, qui, pendant le séjour de M. Deseilligny à Saint-Etienne, serait parvenue à convaincre le ministre de l'impopularité de cet impôt. A son retour à Paris, M. Deseilligny aurait rendu compte au ministre des finances de ce qu'il a appris, et M. Magne, après de longues recherches, aurait trouvé une combinaison qui lui permettrait de se passer de cette ressource pour équilibrer le budget.

—On annonce la mort à Bordeaux de M. Arman, armateur, ancien député de la Gironde sous l'empire.

DENTISTES.

Avis de Dentiste.

Le Dr. A. F. McLAIN annonce à ses clients et aux personnes qui ont besoin de ses services, qu'il est revenu du Nord et qu'on le trouvera au No. 14 de la rue Baronne, au premier. 5oct—1m

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

1oct—PPMaJ8

Grande amélioration de l'art du Dentiste

Un ratelier de DENTS (de la machoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $35.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et n'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction de dents avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Venez voir la nouvelle base. 13av—

66 - - Rue Bienville - - 66
Encoignure Royale.

Le Dr L. DUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents perdues par des dents artificielles si naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement.

Prix modérés et travail consciencieux.

20 fév—1an

Révolution! Révolution!
LES DENTS!

$20..........les Ratéliers..........

—Prix ordinaire $50—

LE DR. GEO. P. MALONEY. No 150 de la rue du Canal, près la rue Baronne, pose des Ratéliers à $20, avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux rateliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur. 19fév—1an

Sun Mutuel Insurance Company
61 CAMP STREET.

Capital payé.......... $500,000
Actif à sa valeur au comptant.......... 659,000

Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT.

Dividendes sur les primes participantes de l'année 1872, payés comptant, TRENTE POUR CENT.

Cette "ancienne" et bonne compagnie émet des polices sur les RISQUES D'INCENDIE, MER et de RIVIÈRES aux taux les plus bas.—Elle règle promptement toutes les pertes aux conditions les plus favorables.

DIRECTEURS:

John G. Gaines,	G. M. Bayly.
E. J. Hart,	James Byrnes.
Henry Renshaw,	J. L. Harris.
Hugh Wilson,	Lionel C. Levy.
B. Boscoe,	W. B. Schmidt.
I. N. Marks,	L. Aiens.
Charles Macready,	E. B. Wheelock.
W. E. Seymour,	L. H. Joseph.
Richard Flower,	R. T. Torian.
J. Weis,	Scott McGhee.
R. W. Taylor,	George Jonas.
J. C. Morris,	Isaac L. Haas.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.
3 aout—3m

The Freedman's Savings & Trust Co.
CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS:

No 182 Rue du Canal,
ENCOIGNURE DRYADES.

HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

L'intérêt alloué est de Six pour cent.

C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist. Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 4janv—1an

F. BOUMARD,
167..........Rue du Canal..........167

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir sa manufacture de CORSETS, de MALAKOFFS et de TOURNURES à l'adresse ci-dessus. Il a en magasin un stock frais et varié d'articles concernant sa spécialité et il invite les dames à venir l'examiner.
4 oct—1an

BROOK STEAM RICE MILL.
MOULIN A RIZ, A VAPEUR.

Nos 91 et 93 de la rue Tchoupitoulas, 34 et 36 de la rue Foucher.

ALLEN BROS., Propriétaires.

C'EST le plus grand moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux fermiers et aux expéditeurs. 23 aout—3m

TH. FROIS & CO.
Crescent City Vinegar Manufactory.

VINAIGRE FRANÇAIS CESSAT,
VINAIGRE CATAWBA,
VINAIGRE IMITATION FRANÇAISE,
VINAIGRE ORDINAIRE.

En barils et demi-barils délivrés à domicile sans frais de charroi et au plus bas prix du marché.

34..... Rue Bienville 34
ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE.
1er aout—1an—D,Ma,J

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,
267..........Chartres Street..........267
Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gateaux et Pyramides pour mariages.

Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés. Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes.

Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 21janv—1an

FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE
De la Vallée du Mississippi.

COLLINS & BAQUIE,
Propriétaires et Fabricants.

Nous offrons au commerce de la Vallée du Mississippi, aux prix du Nord, toute espèce d'Encres d'Imprimerie. Nous en garantissons la qualité.

Notre fabrique est à Tangipahoa, en Louisiane; nos bureaux, au No 1 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans. 22 mai—6m

TARRANT'S SELTZER APERIENT

LA PLUS GRANDE DES LUTTES.—Les malades se soulèvent, partout, contre les médicaments qui contiennent des ingrédients métalliques et contre les poisons végétaux; ils croient, pourtant, et ils croient fermement qu'une préparation qui serait en même temps un tonique, un léger purgatif, un dépuratif, un sédatif et un régulateur général, est absolument nécessaire dans toutes les maladies; ils en viennent tous à la conclusion que

L'APÉRITIF AU SELTZ EFFERVESCENT DE TARRANT

est précisément ce qu'il faut. Depuis un an, des milliers de familles l'ont adopté, après avoir abandonné toutes les drogues qu'elles avaient prises jusqu'alors et avaient administrées à leurs enfants.

L'Apéritif au Seltz effervescent de Tarrant agit merveilleusement dans les cas de débilité, dans les affections nerveuses, dans la constipation, l'indigestion, les rhumatismes et les fièvres.

On le trouve chez tous les pharmaciens.
14 oct—2 sem—v&c

JULIUS LOEFFLER,
43..........RUE ROYALE..........43

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz.

Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de rebronzer et redorer les anciennes et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

A partir de cette date, 31 octobre, le bureau du contrôle sera ouvert tous les jours de 8 heures A. M. à 4 heures P. M.

PRIX D'ENTRÉE:

Loges grillées des Premières	$6 00
Loges découvertes des Premières	3 00
Fauteuils des Premières	2 00
Stalles d'Orchestre	2 00
Stalles du Parquet	1 50
Stalles des Secondes	1 50
Baignoires du Parquet	8 00
Baignoires du Parterre	6 00
Fauteuils des Troisièmes	75
Troisièmes	50
Quatrièmes	30

L. PLACIDE CANONGE, Directeur.
31 oct—

Académie de Musique.
DE BIDWELL.

VENDREDI SOIR, 31 octobre.	PREMIER BÉNÉFICE — de — MLLE ALICE HARRISON, Représentant THE BOY DETECTIVE.
SAMEDI A MIDI, 1er novembre.	Le drame australien intitulé HAZARD, — Et — Le vaudeville SARAH'S YOUNG MAN.
SAMEDI SOIR, 1er novembre.	A la demande générale, Le grand drame — de — UNCLE TOM'S CABIN.
DIMANCHE SOIR, 2 novembre.	Magnifique spectacle UNCLE TOM'S CABIN — et — THE BOY DETECTIVE.

LUNDI, 3 novembre — Début de la grande actrice, MLLE LUCILLE WESTERN.
31 oct—

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.

LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.
2 sept—4m—Mpe

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis,
29 août 1873.

AVIS.—A tous ceux que cela peut concerner: Attendu que l'Etat de la Louisiane, en vertu de la loi du 2 mars 1849, réclame les terres ci-après décrites; attendu que certaines autres réclamations aux dites terres ont été présentées à ce bureau en vertu de la loi du 22 juin 1860—avis est donné aux personnes qui auraient des réclamations contraires, de les présenter, avec les preuves à l'appui, à ce bureau, d'ici au 30 novembre 1873, époque à laquelle il sera fait un rapport conformément aux instructions du commissaire du bureau-général des terres, à Washington, D. C., en date du 23 août 1873.

Toutes les sections 8, 15, 16, 17; les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de la section 20; toutes les sections 21, 22, 24, 25, 28; les lots 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la section 29; toutes les sections 30, 31, 35 et 32 du Township No 12 Sud du Range No 11 Est du District Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississippi, situés des deux côtés du Nouveau Canal, bornés par le Lac Pontchartrain au Nord, le Bayou St-Jean à l'Est et Haseur Brothers à l'Ouest.

HARRY LOTT, Préposé à l'Enregistrement.
JULIAN NEVILLE, Receveur.
30 aout—2m

ATTENTION!
Grand Déballage!

G. MONIÉ, No. 44, rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que: Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

—Aussi—

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre. Beaux de qualité supérieure. Savon de laitue extra à $1 la boîte. L'incomparable Poudre de Riz de St. Just. Un lot de Parapluies sans pareils. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM
RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine

$5,000 à celui qui prouverait californienne ne rajeunit pas.

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la femme toujours jeune. Elle a été donnée à MME MONIÉ par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 107 ans.

Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. Salon pour la coiffure des dames
7 nov—1an—D Me V

RÉNOVATEUR
VEGETAL SICILIEN
— DE —
HALL,
POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les peaux mortes et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêchent de tomber.

Elle épaissit la chevelure, dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et fait repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant: les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM
POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co.,
NASHUA, N. H.
27sept—1an.

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

RÉOUVERTURE DU
RESTAURANT ST-LOUIS,
Actuellement Restaurant
DÉNÉCHAUD,

77.......... RUE ST-LOUIS, ...77
Entre les rues Bourbon et Royale.

LE propriétaire informe ses amis et le public en général, qu'il ouvrira le Restaurant ci-dessus, SAMEDI PROCHAIN, 11 OCTOBRE.

Chambres meublées, avec la pension, par jour, par semaine ou par mois, à des prix raisonnables.

Les voyageurs, ainsi que les résidents de la ville, y trouveront constamment de bonnes et belles chambres, avec la pension.

La Maison et le Restaurant seront tenus ouverts tous les soirs jusqu'à minuit.

Une attention particulière sera portée aux Bals, Soirées ou Réunions d'amis.

E. F. DÉNÉCHAUD, Propriétaire.
7oct—1ms

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15

Entre les Rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; Chambres élégamment meublées, à louer à la nuit ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

PIERRE DUFORT,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,

A l'honneur d'informer le public que depuis le 1er mars son établissement a été transféré du No 82 de la rue St-Louis au No 249 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge des enterrements de toute classe. On trouve chez lui, à toute heure du jour et de la nuit, des voitures pour mariages, soirées, cérémonies, etc. Le corbillard de 1ère classe, venant de la fabrique Crane, Breed & Co., de Cincinnati, que tout le monde a pu admirer dans plusieurs enterrements, lui appartient. 14 fév—1an

JOS. BRANDNER.
MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 1mars—1an

A LA SPÉCIALITÉ DE DEUIL

31..........RUE BOURBON..........31

Nous faisons LUNDI prochain l'ouverture d'un nouveau stock de deuil, à partir de ce jour nous serons parfaitement assortis dans tous les genres qui composent notre spécialité. L'importation directe de Paris de toutes nos marchandises et le bon marché du local sont les meilleures garanties que nous puissions offrir aux clients pour la supériorité et le bon marché de nos articles.

Nous engageons la population créole à venir s'informer de nos prix avant de faire ses achats.

A. LABRY & VIPLE.
17 oct—1m

SPORTSMEN'S DEPOT.

F. CHARLEVILLE,
ARMURIER,

55..........Rue St-Charles..........55
NOUVELLE-ORLÉANS.

IMPORTATION DIRECTE.—PRIX FIXE.

A cause de son organisation, qui est tout à fait exceptionnelle, cette maison peut vendre à meilleur marché qu'aucun autre établissement de son genre à la Nouvelle-Orléans. Elle a, en effet, en magasin, l'assortiment le plus complet de fusils anglais à bascule et à feu central (dont les prix se rangent entre $80 et $300) qui soit aux Etats-Unis.

Quant aux fusils ancien système ou à baguette, les amateurs d'armes sont surpris des conditions avantageuses auxquelles ils sont cédés.

Les bourres d'Eley, fabriquées par un procédé chimique, se vendent 20 cents la boîte de 250, ou 80 cents le mille. Plomb de St-Louis, à 10 cents la livre, et un assortiment complet d'articles de fantaisie et d'articles à l'usage des chasseurs.

Le SPORTSMEN'S DEPOT reprend et rembourse le prix de toute marchandise qu'il aura vendue, si un article de qualité égale peut être acheté à meilleur marché dans toute autre maison de la ville.

NOTA.—Le département des réparations est sous la direction de M. Louis Cook.

Les fusils de chasse, à baguette, de J. R. Cooper ayant, depuis plusieurs années, entièrement disparu du marché de la Nouvelle-Orléans, où ils ont été remplacés par des fusils BELGES, d'un coût très-modique et qui y sont vendus à des prix extraordinairement exagérés, j'offre à messieurs les chasseurs de profession de leur importer ces anciens "COOPER," reconnus en Louisiane comme les meilleurs des fusils fabriqués en Angleterre, et je les engage à venir me voir à ce sujet: ils seront étonnés des bas prix auxquels je pourrai leur procurer ces fameuses armes qui jouissent toujours d'une grande réputation.

28 août au 1er nov

F. CHARLEVILLE.

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. MME. ADELE STEPP, in commendam. PIERRE ROCHEREAU. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS OF
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. — 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.
31 août—1an

W. W. WASHBURN. CAMILLE DRY

WASHBURN & DRY,
IMPORTATION DIRECTE DE
VINS ET LIQUEURS.

Nous avons l'honneur d'informer le public que nous venons de fonder une maison de vins en gros où l'on trouvera, en tous temps, de bons vins naturels, à un prix exceptionnel de bon marché. Nous sollicitons donc respectueusement le patronage de nos amis et du public en général, et prions que les personnes désireuses d'acheter de bons vins, viennent nous voir, puis jugeront elles-même de la qualité et du bas prix de nos marchandises.

WASHBURN & DRY,
40 RUE ST-LOUIS, en face de l'Hôtel St-Louis.
31 août—2m

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 Juil 73—1 an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61..........RUE TCHOUPITOULAS..........61
NOUVELLE-ORLÉANS.
30 juin—1an73

CAZAUX & VERGNOLE,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73..........VIEILLE-LEVÉE..........73
NOUVELLE-ORLÉANS.
2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.
22 oct—1an 2fps

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

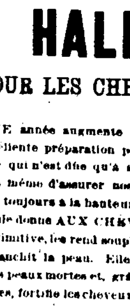

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.
19fév—1a

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, Sucres en morceaux et sucre en poudre.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orleans Louisiana," "Chalmette" "Pelican."
A. THOMPSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités blanc et jaune, en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et caisses.
A. THOMSON & CO.,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.
5 oct—1 an

E. DECHAMPS,
No. 20, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans,
—Importateur de—
EAUX-DE-VIE et VINS français.
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH
FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente
CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.
21 —1an 1?7

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Stachee,

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire,
No 18 rue Union.

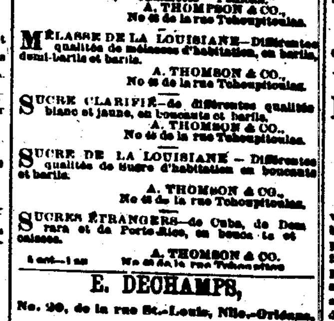

BRANCH, CROOKES & Co.,
No 20 de la rue Carondelet.

FABRICANTS DE SCIES circulaires patentées; scies circulaires à fausses dents, de Spaulding; Scies de travers et verticales, et toute espèce de Scies; Scies françaises à bandes, les meilleures marques de Limes anglaises et américaines; Bandes de cuir et en caoutchouc, de la première fabrique de New-York, constamment en magasin.

Scies circulaires et toute autre espèce de Scies, dressées et gommées, de la manière la plus habile et sans retard.

DIVERS.

LE SAPOLIO
D'ENOCH MORGAN'S SONS
remplace le savon dans les ménages, excepté pour le blanchissage.

LE SAPOLIO
économise les gages d'un fourbisseur. Faites-en l'essai.

LE SAPOLIO
pour les fenêtres est meilleur que le blanc ou l'eau. On n'a pas besoin d'enlever les rideaux ou les tapis.

LE SAPOLIO
nettoie la peinture et le bois, en un mot toute la maison, mieux que le savon. Il économise le travail. Vous ne sauriez vous en passer.

LE SAPOLIO
nettoie les couteaux mieux que la brique. Il ne laisse pas d'éraillures.

LE SAPOLIO
polit la ferblanterie mieux que ne le font le savon et le sable. Il fait briller sans érailler.

LE SAPOLIO
polit les ustensiles en cuivre mieux que ne le font l'acide et l'huile ou la pierre.

LE SAPOLIO
est précieux quand on veut laver les plats et la verrerie. Il coûte moins que le savon.

LE SAPOLIO
enlève les taches des marbres de cheminées, des tables et des statues, des murs et de la porcelaine.

LE SAPOLIO
enlève les taches et la graisse des tapis et autres tissus.

Il n'y a pas d'article qui fasse autant de travail et le fasse mieux. Essayez-le.

HAND SAPOLIO
POUR LA MAIN
c'est un merveilleux savon de toilette qui n'a d'égal ni en Amérique ni à l'étranger.

HAND SAPOLIO
POUR LA MAIN
lorsqu'on l'emploie au bain, il nettoie parfaitement, ouvre les pores et agit sur la peau qu'il embellit.

HAND SAPOLIO
POUR LA MAIN
Il nettoie et embellit la peau, instantanément, et fait disparaître les taches de la figure et des mains.

HAND SAPOLIO
POUR LA MAIN
Il est sans rival dans le monde pour adoucir la peau du visage et des mains et empêcher qu'elle ne se gerce.

HAND SAPOLIO
POUR LA MAIN
Il enlève les taches de goudron, de térébenthine, d'encre et de graisse. On n'a rien trouvé de semblable pour les forgerons, les mineurs, etc. Il n'y a pas de cosmétique qui puisse lui être comparé.

HAND SAPOLIO
POUR LA MAIN
Il coûte de 10 à 15 cents le morceau. Chacun devrait en avoir. Il vous plaira.

Ne manquez pas d'en faire l'essai.

Achetez-le de votre marchand s'il en a, ou s'il veut vous le procurer; sinon, demandez notre brochure intitulée: "All about Sapolio" et elle vous sera envoyée gratis.

ENOCH MORGAN'S SONS,
20 PARK PLACE, N. Y.
ou au No 78, rue Gravier, Nlle-Orléans, La.
7 aout—3m—v&c

Pesez vos cannes, votre sucre, &c.

Nous montons, en ce moment, sur plusieurs vastes habitations, un grand nombre de nos balances d'habitations ouvrières. Elles répondent à un besoin qui, depuis longtemps, se faisait sentir parmi les planteurs qui veulent pour d'autres personnes: elle met le sucrier, ainsi que le propriétaire de la canne, à même de savoir quelque chose du poids d'un changement de cannes et de se faire une idée de la quantité de sucre que produit la terre.

Ceux qui achètent des récoltes des petites habitations peuvent les acheter au poids.

Des centaines de ces balances sont employées actuellement, sur les habitations de Cuba: beaucoup de nos planteurs en montent aujourd'hui.

Nos balances sont trop bien connues pour que nous ayons besoin d'en parler plus longuement. Nous sommes prêts de remplir, d'une manière satisfaisante, toutes les demandes qui nous seront adressées.

FAIRBANKS & CO.
W. B. BOWMAN, agent,
Au No 53 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.
8 oct—3m.

Avis de Société.

AYANT acheté l'intérêt de CAMILLE E. GIRARDEY dans la maison C. E. Girardey & Co, les autres associés continueront les affaires de cette maison.

NICHOLAS J. HOEY.
Nlle-Orléans, 21 août 1873.
3oct—1m.

AVIS SPÉCIAL.

AYANT vendu mon intérêt dans la maison C. E. GIRARDEY & CO., à M. NICHOLAS J. HOEY, j'ai cessé d'avoir un rapport quelconque avec les affaires des associés qui restent. M. HOEY a assumé tout mon passif pour et envers la société dissoute par mon retrait.

C. E. GIRARDEY.
3oct—au 1er nov.

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANK, au No 14 de la rue du Camp, en dessous du City Hotel, sur DIAMANTS, BIJOUX, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE, à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque est un lieu sûr de dépôt, pour cent. [illegible] pour six ou douze mois, à un intérêt élevé.

T. D. VAN HORN Caissier.
4juil—1an

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,
42..........RUE BOURBON..........42
Nouvelle-Orléans.
DIRIGÉ PAR
G. J. LORD.

La session de 1873-74 de cet établissement commencera le LUNDI, 1 SEPTEMBRE.
[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mme LAVILLEBEUVRE et DEROS
[illegible], rue Hospitalité, entre Ursulines et Hôpital.

On trouvera, pour plus de renseignements, un prospectus des programmes à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre
[illegible]

Louisiana State University,
A BATON-ROUGE, LOUISIANE.
ORGANISATION MILITAIRE.

LA 15e session commencera le premier LUNDI d'OCTOBRE au plus tard [illegible]

[illegible]

Les neuf mois de session coûtent:

Enseignement, bibliothèque, médecin	[illegible]
Pension et domestiques	[illegible]
Blanchissage	[illegible]
Chauffage et éclairage	[illegible]
Livres, papier, etc.	[illegible]
Dépenses éventuelles	[illegible]
Frais d'uniforme	[illegible]
Dépôt	[illegible]
Dépense totale	[illegible]

D. F. BOYD, Surintendant.
29 mai—6m

AYER'S
Hair Vigor,
Préparation d'Ayer pour rendre aux Cheveux leur Force et leur Couleur naturelles.

ELLE est à la fois agréable, saine et efficace. Elle rend bientôt aux cheveux leur couleur primitive, le brillant et la fraîcheur de la jeunesse! Épaissit la chevelure éclaircie, arrête la chute des cheveux et, quelquefois, est un remède pour la calvitie. Rien ne peut faire repousser les cheveux quand les follicules sont détruites ou quand les glandes sont atrophiées ou pourries, mais ceux qui restent peuvent être sauvés par le HAIR VIGOR.

Au lieu de salir la chevelure par une matière pâteuse, le HAIR VIGOR la tient propre et la fortifie. En l'employant de temps en temps, elle empêche les cheveux de grisonner ou de tomber et prévient conséquemment la calvitie. La vitalité qu'il donne au cuir chevelu prévient la formation de pellicules qui est, souvent, si malpropre. Ne contenant aucune de ces substances délétères qui rendent certaines préparations si nuisibles à la chevelure, le HAIR VIGOR ne peut faire que du bien à celle-ci. Ne contenant ni huile ni teinture, il ne salit pas la batiste blanche, reste longtemps sur les cheveux, les fait briller et leur communique un parfum agréable.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Chimistes, A LOWELL, MASS.
27 oct—4—3m—MarJS

PRIX
DE
VIENNE

LA MACHINE A COUDRE A NAVETTE
—DE—
WILSON,
A REMPORTÉ LA
GRANDE MEDAILLE
ET LA
MEDAILLE D'HONNEUR
POUR LA
Meilleure Machine à Coudre

LES MACHINES A COUDRE LES MIEUX FAITES.

La Maison a obtenu en outre trois MEDAILLES CO-OPERATIVES POUR

Le meilleur jeu de harnais,
La meilleure selle,
La meilleure botte,
Le meilleur soulier,
Et le meilleur échantillon de couture de drap.

Aucune autre machine à coudre n'a reçu de prix pour sa valeur intrinsèque—ce que nous pouvons établir par des preuves qui se trouvent à nos bureaux. Les rapports qui disent le contraire sont faux.

Les machines se vendent payables tous les mois et à des conditions avantageuses.

SALLE DE VENTE:
Au No. 129 de la rue du Canal,
Nouvelle-Orléans.

A vendre, également, à Galveston, Texas, et à Memphis, Tenn.
16 sept—3m—mar et dim

SOUVENEZ-VOUS
— DU —
TROIS DECEMBRE.

Ceux qui se proposent de prendre des billets (et ceux qui ne se le proposent pas) en.

Quatrième Grand Concert Tombola
Au profit de la
Bibliothèque Publique du Kentucky

Lequel a lieu à Louisville, le 3 décembre prochain, n'ont pas de temps à perdre.

60.000 Billets seulement
ont été émis, et il n'y a que
12.000 LOTS GAGNANTS,
s'élevant à
$1,500,000.

La distribution se fera comme suit:

Liste des Lots:

UN GROS LOT DE	[illegible]
UN GROS LOT DE	[illegible]
UN GROS LOT DE	[illegible]
UN GROS LOT DE	[illegible]
UN GROS LOT DE	[illegible]
10 LOTS DE ...$10,000	[illegible]
30 LOTS DE ...5,000	[illegible]
50 LOTS DE ...1,000	[illegible]
80 LOTS DE	[illegible]
100 LOTS DE	[illegible]
150 LOTS DE	[illegible]
250 LOTS DE	[illegible]
325 LOTS DE	[illegible]
11,000 LOTS DE	[illegible]

Prix du Billet entier, $50;
Coupons (dixièmes) $5;
Onze billets pour $500,

Pour les billets et les renseignements, s'adresser à

THOS. E. BRAMLETTE.
Agent de la Bibliothèque publique du Kentucky, à Louisville, Ky.
26 oct—3m

VENTES JUDICIAIRES.

LA COMPAGNIE DE L'HOTEL ST CHARLES et al vs MARSHALL & VINCENT.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4,357.—En vertu d'un ordre de vente rendu le [illegible] 1873, et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, le JEUDI, treize de novembre 1873, à [illegible] heures du matin, sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication du—

Toutes les marchandises et effets qui se trouvent dans le magasin actuellement occupé par l'Hôtel St-Charles, [illegible] rue St-Charles, entre celles de Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.
21 oct—3t

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE vs CASIMIR CARRET.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4,387.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, le VENDREDI, trente et un (31) octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o Un terrain situé au faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désigné par le numéro "Un" en l'îlet "Onze" [illegible] ... suivant acte passé devant Louis T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue Casacalvo [illegible] ...

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

2o Un autre terrain situé dans les mêmes faubourg, District et îlet, désigné par le numéro "Deux" [illegible] ...

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Les propriétés sus décrites appartiennent au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Bernard Soulé, suivant acte au rapport de Chs. Victor Foulon, notaire public en cette ville, en date du 10 septembre 1869.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
30 sept—31

La Dame Veuve C. W. PAYDON vs. CYRUS MARTIN.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,951—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, le VENDREDI, trente-et-un octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé à Milneburg, en cette paroisse et désigné par le numéro "Neuf" [illegible] ...

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession [illegible] ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
29 sept—31

BARBARA WANNER, veuve d'Anton Ebert vs. OSCAR MERCIER, tuteur de la mineure Alice Lambert Mercier & al.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4,865.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, le VENDREDI, trente et un octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine Portion de Terre, avec deux lots, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Broad et Columbus et le Chemin du Bayou [illegible] ...

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le plan est exposé à la Bourse.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

[illegible] Conditions—Cette vente étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera obtenu [illegible] ...

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
14 oct—3t

BARTHELEMY BROUSAT vs. MARIE ATHALIE AUDLER.

Veuve en premières noces de P. J. Bondus et aujourd'hui épouse de John William Harrison.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 4,166.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, le MARDI, vingt-cinq (25) novembre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Trois terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros VINGT ET UN, VINGT DEUX et VINGT-TROIS de l'îlet numéro [illegible] borné par les rues St-Philippe, Dumaine, [illegible] ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
24oct—3t

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. HENRY KLOPPENBURG.

COUR DE DISTRICT SUPÉRIEURE pour la Paroisse d'Orléans—No 8,281.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour de District Supérieure pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, le MARDI, onze de novembre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, [illegible] ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Aussi cinquante six (56) actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, saisies à la dite propriété.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame Charlotte Hass, veuve de George Brining, suivant acte au rapport d'Achille Chiapella, ci-devant notaire public en cette ville, en date du [illegible] novembre 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:

L'acquéreur fournira un check accepté pour la somme de huit cent quarante piastres, [illegible] ...

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11 oct—3t

LA DEMOISELLE ADELINE KUNZ vs LA DAME PAMELA MARBUS, veuve de MAURICE DOUBLET.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans—No 4,884.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, le MARDI, onze de novembre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, [illegible] ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, circonstances et dépendances du dit terrain, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, sans exception ni réserve.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Jean Baptiste Pessou, suivant acte au rapport de Théodore Guyol, en date du 25 avril 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.
9 oct—3t

BUCKEYE MOWER & REAPER

Rice Threshers & Separators
TO RUN BY STEAM OR HORSE POWER,
SULKY HORSE HAY RAKE,
IMPROVED UTLEY COTTON PRESSES

A vendre par
L. H. GENERELLY & Co.,
N. O. Agricultural Warehouse,
36 Natchez Street.
9 août—3m—M J V&C

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. BOGER & CO.

460 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
250 douzaines Souliers de Philadelphie.

PAR E. BOGER & CO—E. Bouligny, encanteur.—SAMEDI, le 1er novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur salle d'encan Nos [illegible] rue Decatur (anciennement Vieille Levée)—

460 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
250 douzaines Souliers de Philadelphie.

Le tout formant un bel assortiment, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente.

PAR EUGENE TOURNÉ

Vente sans limite.
Pour compte de qui il appartiendra,
— DE —
1,946 caisses Vermicelli, Macaroni et Pâtes d'Italie,
Ex-barque Domenico Lorenzo, arrivée de Gênes et de Cette.

PAR EUGENE TOURNÉ.—Aujourd'hui, VENDREDI, 31 octobre 1873, à MIDI, sur la Levée, au pied de la rue Ursulines, il sera vendu pour compte de qui il appartiendra—
1,946 caisses Vermicelli, Macaroni et Pâtes assorties.
Conditions—Comptant en billets du Trésor.
31 oct

PAR JOSEPH ROSENTHAL.

750 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR JOS. ROSENTHAL, Geo. Lewis, encanteur.—Il sera vendu, VENDREDI, 31 octobre 1873, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, No 18 de la rue de Chartres—
750 caisses bottes, souliers et brodequins, formant un bel assortiment qui convient au commerce de la ville et à celui de la campagne.
Conditions à la vente. 31 oct

PAR S. GUINAULT.

MEUBLES.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—VENDREDI, 31 octobre 1873, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son bureau d'encan, pour compte de qui il appartiendra—

Un joli mobilier de salon en bois de rose, se composant de 2 sofas, 4 chaises et 1 fauteuil, ainsi qu'un lot de lits en acajou, et armoires; [illegible] ...

Conditions—Comptant. 31 oct

LOTERIE
—DE—
L'ETAT DE LA LOUISIANE
SUR LE
Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

GROS LOTS { [illegible]

PRIX DU BILLET:
$1 SEULEMENT
Partie de Billet en Proportion.

Plan de police:

Tirage tous les jours.

New-Orleans Mutual Insurance Association.

RAPPORT DU COMITÉ.

NOUS, soussignés, membres du comité nommé par la Direction pour examiner la position de New-Orleans Mutual Insurance Association et pour faire une évaluation de l'actif à sa valeur actuelle dans le but d'effectuer une réduction de son capital, déclarons solennellement qu'après un sur examen de toutes les valeurs et une évaluation de chaque item ainsi qu'il apparaît à l'état détaillé déposé au bureau de la dite Association et ouvert à l'inspection des actionnaires, nous sommes arrivés au résultat suivant:

Valeur sur les livres. Réduction

[illegible]

L'Actif de l'Association étant, toute déduction faite, de [illegible], nous recommandons une réduction du capital [illegible] ...

Nous déclarons de plus que les états ci-dessus correspondent aux livres de l'Association.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1873.

LÉON HAAS, JR.
JOHN ROCCHI,
LÉON QUEYROUZE.

Pour copie conforme.
G. LANAUX, Secrétaire.

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays,
CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.

ET un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—A vendre à bas prix, par

ED. L. ZELL,
Coin des rues Canal et Carondelet,
Nlle-Orléans, Lne.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No 58...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 58
Encoignure Bienville,
Manufacture à Vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
16 mars—1an Nouvelle-Orléans.

The People's Insurance Company
OF NEW ORLEANS.

Bureau: rue St-Pierre No 5 (Théâtre Français).
Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola.	Jos. Mitsi.
N. A. Llambias.	Ernest Praget.
	E. Saloy.

Directeurs:

R. M. Davis.	A. Huber.
A. Socola.	[illegible]
J. Reubela.	[illegible]
J. K. Gourdain.	[illegible]
N. A. Llambias.	Ernest Praget.
Jos. David.	[illegible]
F. Jaufroid.	[illegible]
J. J. Reiss.	[illegible]
G. L. Fèvre.	[illegible]
M. Hancke.	[illegible]
M. Hansel.	Jos. Mitsi.
M. Berwin.	[illegible]

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1873.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	J. J. REISS,
N. A LLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN.

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

A Louer.

A partir du 1er octobre, la maison en briques, No [illegible] rue Ste-Anne, entre Bourgogne et Rampart.

Huit chambres, cuisine, chambres à domestiques, gaz, Waterworks, etc., etc.

A raison de soixante-quinze piastres ($75) par mois.

Pour plus de détails s'adresser à
HENRY CHIAPELLA,
5 Camp street.

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.

300 lots de Notions et de Marchandises de Fantaisie.
—Aussi—
200 lots de Marchandises de Toilette.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. Levy, encanteur—Salle d'encan au No 22 de la rue de Chartres.—Aujourd'hui VENDREDI, 31 octobre 1873, à 10 heures du matin, il sera vendu—
300 lots de Notions et de Marchandises de fantaisie, comprenant un bel assortiment, sans aucune réserve quelconque.
—Aussi—
200 lots de Marchandises de toilette, formant un assortiment régulier.
Conditions à la vente. 31 oct

PAR D. E. MORPHY.

Jambons. Jambons. Jambons.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu le SAMEDI, 1er novembre 1873, à 11 heures A. M., au magasin à [illegible] ...
Conditions—Comptant.

Porcelaine de fantaisie, Jouets, etc.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, VENDREDI, 31 octobre, à 10 heures, au magasin, No [illegible] ...
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 31 oct

Jambons, Bœuf, Saucisses et Morue.

PAR D. E. MORPHY—A. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 1er novembre 1873, à 10 heures du matin, au magasin No [illegible] ...
Conditions—Comptant.

BOSSIER OCEAN.

NOTRE nouveau et puissant MOULIN ASCENSEUR [illegible] ...

Cypre,	Cèdre,	Bouvet pr [illegible] (Cypre)
Pin, jaune,	Blanche,	Bouvet pr Bar. (Cypre)
Pin, blanc,	Cyprès,	Bouvets, (Cypre),
Chêne,	Frêne,	Bouvet, (Cypre),
Sycomore,	Frêne,	Planches, (Cypre),
Gommier,	Noyer,	Lattes, (Cypre).
Peuplier,	Mélèze,	

Bois de chauffage, assorti, etc.

Aussi: MATS et ESPARS.

[illegible] ...

Les ordres adressés à MM. PUIG & CO., No 89, rue de la Douane, où à la [illegible] ... recevront une prompte attention.

L. CARBO, Directeur et Agent, au pied de la rue de Bordeaux, [illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans,
BUREAUX, No 46 RUE VIEILLE-LEVÉE.

SECOND ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de la charte, la Société du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses opérations pendant un an et neuf mois,—du 10 janvier 1872 au 20 septembre 1873,—l'expiration de la seconde année fiscale.

[illegible]

Nous, soussignés, jurons solennellement que l'état qui précède a été extrait exactement des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Assermentés et signés pardevant moi, ce 25 octobre 1873.

G. LEGARDEUR, Notaire Public.

Le 9 octobre 1873, à une réunion des directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent sur les actions portant la date du 10 octobre 1872—savoir: dix pour cent comptant et dix pour cent en actions.

Également—un dividende, au comptant, de dix pour cent, de la date de certificat, sur toutes les actions émises avant le 10 octobre 1872. Le tout sera payable le 10 novembre 1873, au bureau de la société.

A. SAULET, secrétaire.
11 oct—1m—v1

New Orleans Mutual Insurance Association.

Bureaux, No 102 de la rue du Canal.
SEPTIÈME ETAT TRIMESTRIEL.
TROISIÈME TRIMESTRE DE 1873.

Conformément à sa charte, la New Orleans Mutual Insurance Association publie l'état suivant de ses affaires pour le troisième trimestre de 1873, expiré le 30 septembre 1873:

Primes d'incendie...	$33,366 74	
" de mer...	44,285 40	
" de rivières...	47,264 76	[illegible]
En moins.		
Primes non expirées	[illegible]	
" remboursées	1139 37	[illegible]
Montant net des primes		103,779 38
En plus, Intérêts		3,866 78
Loyer		1,260 00
Total		207,138 [illegible]
Pertes par incendie.	61,781 19	
" sur mer	[illegible]	
" sur les rivières	[illegible]	
	61,757 75	
Dont $20,000 ne sont pas réglées.		
Réassurances	12,889 13	
Frais de bureau	22,827 95	
Taxes	1,381 28	
Dépenses casuelles	4,654 27	
Réduction (rabais)	21,869 40	
Profits et pertes	122,918 10	271,383 65
Surplus des profits		94,689 49

ACTIF:

En caisse dans la New Orleans National Banking Association	124,687 20
desquels $46,113 86 avaient été retirées avant la suspension.	
Comptant entre les mains de nos agents aux Etats-Unis	3,890 85
Billets et effets à recevoir	372,821 69
Actions et bonds	122,117 10
Propriétés foncières	128,281 24
Dû par les Compagnies de la ville, proportions de pertes	13,780 00
Primes en voie de recouvrement	236,126 85
Primes recouvrables dans les trimestres suivants	186,904 85
Total	1,781,548 38

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres du New Orleans Mutual Insurance Association.

C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment et signé pardevant moi, ce 25 octobre 1873.

G. LEGARDEUR, Notaire Public.

A l'assemblée régulière du Conseil des Directeurs, tenue le neuf du courant, il a été

RÉSOLU, En conformité de l'article VII de la Charte, de collecter immédiatement le montant entier des primes acquises et dues par les Actionnaires, pour le Troisième Trimestre de 1873;

Et à la même assemblée les résolutions suivantes ont été, en outre, adoptées:

ATTENDU que la crise financière actuelle a déprécié les sécurités de toutes sorte à qu'il soit

RÉSOLU qu'une Assemblée générale des Actionnaires de cette Association soit, et est par le présent, convoquée à son bureau, No 102 rue du Canal, le lundi 10 de novembre prochain (1873) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, pour voter sur l'opportunité de réduire le capital.

C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire. 11 octobre—3m

APPAREIL PERFECTIONNÉ
—DE—
GAZ BARBARIN,

A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, en [illegible] ...

Bureau au No 2 de la rue Tonti [illegible] ...

F. ROBERTS, Surintendant.